

## 1679

II—Hébert Ignace			Augustin—I.
Messier Jeanne 1-0 (1)			Adrienne du Vivier
Augustin 1708	Madelaine	Girard	Varenes
Joseph 1711	Marg.	Girard	“
François	M-Anne	Gauthier	“
“ 1745	Marg.	Brodeur	“
Joseph 1728	Marie	Neveu-Lemon	“
Choquette Thérèse 2-0			
J-Bte	Jeanne	Jodoin	“
Gabriel	Marie	Banlier	“
Lambert 1736	Marie	Banlier	“
Augustin 1723	Marie	Mongeau	“

un engagement avec les Iroquois, après avoir été muni des sacrements de l'église et inhumé à Montréal, le 13 août 1651.

M. de Maisonneuve pourvoyait à la subsistance des enfants dont les pères étaient tués au combat. Hébert avait laissé trois enfants en bas âge, issus de son mariage avec Adrienne Du Vivier. Celle-ci s'étant mariée de nouveau, 1654, à Robert Le Chevalier, M. de Maisonneuve donna aux époux quarante arpents de terre, proche du fort, aux conditions suivantes : 1-0 d'abord que, pour faciliter la construction de la ville, les seigneurs pourraient reprendre la terre, moyennement 200 lbs l'arpent ; 2-0 qu'Adrienne Du Vivier renoncerait à son douaire et à toutes prétentions quelconques sur la succession de son premier mari ; 3-0 et qu'enfin, elle aussi bien que son mari, Robert Le Chevalier, seraient obligés d'entretenir et de nourrir à leurs frais les trois enfants d'Hébert, jusqu'à ce que chacun d'eux eût atteint sa douzième année.

Bon nombre de ses descendants ne sont plus désignés aujourd'hui que sous le nom de Lambert.

(1) Cette enfant est née pendant la captivité de son père